

PLAN DE COURS

FOR-2014 : Gestion de projets forestiers

NRC 84496 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4

Crédit(s) : 3

Gestion de projets : définition, notions fondamentales, méthodologie. Créativité : concept, techniques d'animation. Cycle de gestion : planification, organisation, contrôle. Planification structurelle : objectifs, ressources, performance, priorités, composantes. Planification opérationnelle : méthode PERT, méthode CPM. Allocation des ressources. Suivi et contrôle d'un projet. Systèmes d'information et logiciels. Dossier de planification d'un projet forestier. Aide à la décision : construction de modèles, contexte environnemental, techniques d'optimisation, incertitude.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	12h30 à 15h20	ABP-0115	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=71882>

Coordonnées et disponibilités

Daniel Beaudoin

Enseignant

daniel.beaudoin@sbf.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluation et résultats	5
Évaluation des apprentissages	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen 1	5
Examen 2	6
Rapport préliminaire	6
Rapport final	6
Barème de conversion	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	7
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	7
Absence aux examens	8
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Bibliographie	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

La gestion de projet est l'art de diriger et de coordonner des ressources humaines et matérielles tout au long de la vie d'un projet, en utilisant des techniques de gestion modernes pour atteindre des objectifs prédéfinis d'envergure, de coût, de temps, de qualité et de satisfaction des parties prenantes. Centrée sur les résultats, la gestion de projet ou la gestion par projet sont des modes de fonctionnement fondamentaux des organisations.

Le cours couvre toutes les étapes de la gestion de projets : de la conception à la terminaison. On y expose le contexte organisationnel dans lequel s'intègrent la planification, la programmation et le contrôle de projets. On y présente des concepts, des approches à la décomposition d'un projet (ingénierie de projet – WBS), des représentations de projet (réseau PERT, modèle GERT, ...), des techniques adaptées à la gestion de projet (CPM : durée de projet et marges des activités, nivellement et allocation des ressources requises, optimisation des coûts du projet, choix multicritère de la cédule à implanter, simulation de réalisations, ...).

Le programme du cours comprend deux blocs. Le premier bloc présente le cadre explicitant les étapes de la gestion de projets. Durant le déroulement de ce bloc, le participant conceptualise son projet individuel. Le deuxième bloc présente des approfondissements de concepts spécialisés utiles en gestion de projets (traitement du risque, implantation, allocation des ressources, ...). Durant la présentation du deuxième bloc, le participant réalise la planification de son projet.

Objectifs

Le but de ce cours vise à rendre la participante ou le participant **autonome** dans l'exercice de la gestion de projet (GP), c'est-à-dire la planification, la programmation et le contrôle de projets.

Au terme de ce cours, vous devriez :

- Avoir acquis une démarche logique d'analyse pour la gestion de projets;
- Connaître des techniques de planification, de programmation et de contrôle de projets;
- Avoir réalisé la planification, la programmation et une simulation de la réalisation à un point de contrôle d'un projet en équipe.

Approche pédagogique

Les rencontres prendront la forme d'exposés où les concepts seront présentés et discutés. Des travaux ou lectures hebdomadaires, la réalisation de la planification d'un projet d'équipe seront complémentaires à la présentation des concepts.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1 Introduction à la gestion de projet, interface projet-organisation, responsabilités du gestionnaire de projet, leadership situationnel.	12 sept. 2016
Absent, cours reporté	19 sept. 2016
Cours 2 Planification de projet, contenu d'un plan de projet, ingénierie de projet, plan d'action, structure de découpe, matrice de responsabilité, représentation réseau des activités, chemin et temps critiques, marges totale et libres. DATE LIMITE DE FORMATION DES ÉQUIPES.	26 sept. 2016
Cours 3	3 oct. 2016

Titre	Date
Diagramme de précédence, tableaux Gantt, profil d'utilisation des ressources, cédules préliminaires	
Action de grâce	10 oct. 2016
Cours 4 Budget, méthode de budgétisation, courbes d'apprentissage, estimation de coût, erreur aléatoire vs systématique, signaux de détection, incertitude du budget. DATE LIMITE DE REMISE DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE.	17 oct. 2016
Cours 5 Programmation, considérations sur les cédules préliminaires, évaluation des cédules préliminaires, choix d'une cédule définitive.	17 oct. 2016
Examen 1	24 oct. 2016
Semaine de lecture	31 oct. 2016
Suivi et contrôle	7 nov. 2016
Incertitude et analyse du risque	14 nov. 2016
Projet d'équipe	21 nov. 2016
Projet d'équipe	28 nov. 2016
Projet d'équipe DATE LIMITE DE REMISE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE.	5 déc. 2016
Examen 2	12 déc. 2016

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen 1	À déterminer	Individuel	35 %
Examen 2	À déterminer	Individuel	30 %
Rapport préliminaire	À déterminer	En équipe	10 %
Rapport final	À déterminer	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen 1

Date : À déterminer




Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
ABP-0222 et ABP-0225

Fichiers à consulter :  [Solution Q1.xlsx](#) (19,97 Ko, déposé le 9 août 2016)

 [Solution Q5.xlsx](#) (20,31 Ko, déposé le 9 août 2016)

-  [Solution Q2.xlsx](#) (33,07 Ko, déposé le 9 août 2016)
-  [Solution Q4.pptx](#) (71,91 Ko, déposé le 9 août 2016)
-  [Solution Q3.xlsx](#) (18,92 Ko, déposé le 9 août 2016)

Matériel autorisé : Tout votre matériel.

Examen 2

Date : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
local informatique à confirmer

Directives de l'évaluation : Pour la remise des fichiers, veuillez les identifier de la façon suivante:
"nom de famille"_"Prénom".extension

Matériel autorisé : Tout le matériel

Rapport préliminaire

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe


Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
à remettre au début du cours

Fichiers électroniques:-format Word-identifiant: "nom de famille"_"prénom"_RP.extension

Directives de l'évaluation : Chaque participant doit se choisir un projet à planifier. Cette planification doit incorporer les concepts du cours ou donner des raisons pour les exclure. Le choix du projet peut être influencé par le domaine d'étude du participant ou ses intérêts personnels. **Le choix du projet se fera après discussion avec le professeur.**

Le rapport préliminaire (RP) doit **spécifier** le contexte et les objectifs du projet.

Fichiers à consulter :  [RP.pdf](#) (99,91 Ko, déposé le 9 août 2016)

Rapport final


Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Remettre en format Word.

Directives de l'évaluation : Le rapport final (RF) doit **vendre** le projet quant au fond, à la forme et à sa « confiance » dans la planification du projet.

Fichiers à consulter :  [RF.pdf](#) (107,35 Ko, déposé le 9 août 2016)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- i. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- i. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- r. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- r. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Je vous fournis les notes de cours en format .pdf ainsi que les diapositives présentées en classe.

Bibliographie

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.